



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

ALLOCUTION
DE SEMme Béatrice ATALLAH,
Ministre des Affaires Etrangères de la République de Madagascar

32^{ème} Conseil des Ministres
de la Commission de l'Océan Indien (COI)

La Réunion, 1er mars 2017.

Salutations protocolaires d'usage

C'est avec un réel plaisir que je prends part à ce 32^{ème} Conseil des Ministres de la COI.

A cet effet, je tiens avant tout à remercier nos hôtes, les Autorités réunionnaises, pour l'accueil chaleureux et convivial qui nous été réservé depuis notre arrivée.

Je tiens également à saisir cette occasion pour vous adresser, à vous Monsieur Le Président, ainsi qu'à notre Homologue de la République de Maurice, mes sincères félicitations à la suite de vos nominations et mes vœux de succès pour cette nouvelle mission qui vous est assignée.

Mesdames et messieurs,

Nos actions dans le cadre de la COI se caractérisent par une coopération pratique et de proximité. Celle-ci fait toute la vitalité de notre partenariat en se reflétant à travers des actions concrètes en faveur des populations et qui touchent au quotidien de nos concitoyens, loin des grands débats animant les arènes internationales.

Cette coopération basée sur des relations politiques et économiques mais également humaines fait la force de la COI.

Sans vouloir anticiper sur le déroulement de nos travaux, nous pouvons ainsi nous enorgueillir des réels progrès enregistrés, lesquels nous ont été rapportés par nos officiers permanents de liaison.

Ainsi, parmi les motifs de satisfaction figurent le dynamisme enregistré par le projet « veille sanitaire » dont l'utilité concrète et sur terrain a, une fois encore, été démontré au cours de l'année écoulée ; il en va de même du projet pêche et aquaculture, lequel vulgarisé au niveau des communautés de pêcheurs est à même de produire, à court terme, des résultats palpables.

Il n'en demeure pas moins que les défis qui nous restent à relever sont nombreux mais le caractère évolutif de notre coopération, notre volonté commune de la diversifier et de l'innover en garantira la pérennité.

Mesdames et messieurs,

Nous avons retenu que la présidence française de notre organisation avait donné la priorité à la sécurité, au climat ainsi qu'à la connectivité et à la croissance économique.

Ce sont là des sujets qui nous interpellent à plus d'un titre et qui entrent dans la continuité de nos engagements antérieurs : faire de la COI un espace sûr, stable et connecté, favorable au développement des échanges entre nos îles.

Parce qu'il n'y a ainsi pas de développement sans sécurité, des actions concrètes ont ainsi pu être menées au cours des douze derniers mois pour ne citer que la mise en place, dans une démarche préventive, du cadre de concertation régionale sur la lutte anti-terroriste et les trafics transnationaux (notamment le trafic de drogue) en référence aux engagements pris lors de nos dernières assises.

Fortement liée à cette dynamique sécuritaire, l'opérationnalisation complète du Centre Régional de Fusion d'Informations Maritimes (CRFIM) requiert, quant à elle, une impulsion qui, j'ose l'espérer, découlera des délibérations du Conseil de ce jour.

Parler de sécurité au sein de la COI implique également celle alimentaire et nutritionnelle. Ainsi, monsieur Le Secrétaire Général, avec l'entrain dont vous faites montre pour mener à bien ce projet, l'opérationnalisation de l'Unité Régionale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle est sur la bonne voie.

Il s'agit d'un sujet d'autant plus brûlant que nos agricultures, fondamentalement vulnérables aux aléas du climat, souffrent actuellement des effets désastreux du changement climatique. Ceux-ci se traduisent, à Madagascar, par un retard imprévu de la saison des pluies sur les hauts plateaux et des dommages à la production alimentaire associée à la sécheresse mais aussi par un saccage des récoltes du fait des inondations dans le sud de la Grande Ile.

En termes de connectivité, malgré les difficultés traversées par la Compagnie aérienne nationale Air Madagascar, nous ne pouvons que nous réjouir de la diversification de l'offre en termes de trafic aérien, et de l'impact indéniable que cela aura sur l'amplification de nos échanges compte tenu du rôle moteur que joue, notamment, le tourisme dans nos économies

Mesdames et messieurs,

Est-il nécessaire cependant de rappeler que concernant ces projets que je viens de citer et, d'une manière générale, il revient à chaque Etat membre d'être un acteur à part entière dans leur mise en œuvre.

En effet, les enjeux que nous imposent nos aspirations pour un développement harmonieux de nos îles nous engagent à travailler ensemble pour trouver des solutions durables aux défis s'y rapportant.

Je ne saurais toutefois clore mon propos sans adresser mes sincères félicitations à la France /Réunion pour l'exercice dynamique de cette présidence du Conseil de la Commission de l'océan Indien ayant permis de mener à bien des projets naissants et de valoriser et consolider les acquis.

Je voudrais, par ailleurs, remercier Monsieur le Secrétaire général et l'ensemble du personnel de la COI, pour tous leurs efforts au service de l'Organisation et dans la consolidation d'une plus grande visibilité de cette dernière.

Gardant à l'esprit le défi du financement de nos activités, je voudrais également saluer les efforts continus de nos bailleurs et partenaires sans qui il aurait été difficile pour la Commission de l'Océan Indien d'atteindre ses objectifs.

Enfin, à Maurice, dont nous connaissons l'attachement pour notre organisation, je formule les meilleurs vœux de succès pour sa présidence à venir.

Je vous remercie de votre attention.